Désertion des sites et musées : à qui la faute ?

Le coup de colère de l'ambassadeur de France à propos de Thuburbo Majus nous rappelle une triste réalité : l'effondrement de la fréquentation des sites et musées tunisiens.

L'ambassadeur de France est *« furieux »* que les touristes français désertent les sites archéologiques et qu'ils ne soient *« fichu(s) que de bronzer idiot(s) »* : c'est ce qu'il écrit sur sa page Facebook en déplorant le manque de visiteurs au site de Thuburbo Majus. M. Olivier Poivre d'Arvor est dans son rôle d'homme de lettres et ancien directeur de « l'attractivité culturelle » de la France quand il s'insurge contre l'indifférence supposée de ses compatriotes à l'égard de la richesse de notre patrimoine. Il est aussi dans son rôle de diplomate quand il nous épargne sa « fureur », alors que nous sommes aussi, sinon plus, à blâmer que nos touristes.

En effet, la désertion des sites et musées tunisiens n'a pas cessé de s'amplifier ces 15 dernières années sans que nous parvenions à y remédier. De 3 millions de visiteurs en 2000, nos sites et musées sont passés à 2 millions de visiteurs en 2010 pour tomber 0,3 million en 2016. Le site de Thuburbo Majus, objet de la colère de M. l'ambassadeur, recevait 32 500 visiteurs en 2000, 15 900 en 2010 et 4 800 en 2014.

La conséquence d'un tel effondrement, selon l'ancien directeur général de l'AMVPPC, est un manque à gagner de 60 millions de dinars sur la seule période 2011-2015. Ces chiffres ne semblent malheureusement alerter personne, même pas l'AMVPPC dont la vocation est de « mettre en valeur et de promouvoir le patrimoine culturel » du pays.

Pire, cette descente aux enfers s'est accompagnée chez nous d'un discours toujours plus enflammé en faveur du « tourisme culturel ». En cela, notre stratégie de tourisme culturel est conforme à l'adage français : « la culture, c'est comme la confiture : moins on en, a plus on l'étale ».

A suivre…

LM

On reparle de formation…

On reparle de la formation hôtelière à l’occasion d’un stage animé par le champion du monde de pâtisserie Pascal Molines, au début de ce mois à Hammamet.

Le cabinet Formhotel vient d’organiser un stage de formation de 6 jours au Centre de formation touristique Kerkouane de Hammamet. Ce stage était animé par Pascal Molines, champion du monde de pâtisserie et longtemps président du comité de sélection du concours Bocuse d’Or. Il s’adressait aux chefs pâtissiers de nombreux hôtels de Tunis, Hammamet, Djerba et Mahdia.

Le stage a permis de réaliser des recettes françaises réinterprétées avec des ingrédients locaux : Boule de baba au thé à la menthe, le Fraise-Jasmin, Riz au lait aux parfums d’orient, Crème brûlée safran chocolat, Verrine de pommes à la fleur d’oranger, Verrine de tomates à la fraise et citron confit (avec une ganache à l’huile d’olive Tunisienne Bio !).

Il a aussi été l’occasion d’évoquer différents sujets avec les intervenants : la reprise de la demande en formation, la nouvelle Agence de Formation aux Métiers du Tourisme… *(voir les interviews).*

Rappelons par ailleurs que l’Agence de Formation aux Métiers du Tourisme a été créée en juin 2017 et que l’objectif de l’actuel Plan de développement du Tourisme est de parvenir à 800 diplômés des centres de formation par an, contre 427 en 2017.

En vidéos :

Pascal Molines (champion du monde de pâtisserie) :
à propos du stage de formation

Olfa Ben Haha-Majoul (cabinet Formhotel) :
la reprise de la demande en formation de la part des hôtels

Lassad Jlidi (directeur du Centre de formation touristique Kerkouane) :
le nouveau mode de fonctionnement des écoles de formation
depuis la création de l'Agence de Formation aux Métiers du Tourisme

Nabil Barcous (professeur de pâtisserie
et vice-président de l'ATPAC, Association tunisienne des professionnels de l'art culinaire) :
les pâtissiers et la situation de leur métier

AGO de la FTH : les hôteliers s'alarment

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FTH, tenue le 3 mai, a été l'occasion d'un bilan à mi-parcours du Plan de développement touristique du pays (2017-2020). Un bilan qui a permis de constater les retards pris dans l'application d'au moins quatre pans importants de ce plan et des Assises du Tourisme, à savoir l'application de l'accord d'Open Sky, l'entrée en vigueur

du Livre Blanc, l'instauration de nouvelles normes hôtelières et le programme de « sûreté-sécurité tout au long de la chaîne de valeur » préconisé par les Assises du Tourisme *(voir communiqué ci-dessous)*.

Un secteur convalescent

La liste des chantiers en souffrance aurait encore pu s'allonger : on aurait pu mentionner les retards pris dans l'instauration d'un label de qualité, la restructuration de l'ONTT en trois agences (une seule, celle chargée de la Formation, a été créée), le rapatriement de l'Office d'Hydrothérapie au sein du ministère du Tourisme, etc.

Le communiqué de la FTH prend tout son sens quand on sait que la rentabilité du secteur et de ses entreprises s'est plutôt détériorée malgré l'augmentation des arrivées internationales en 2017. En effet, la recette à la nuitée (178 dinars en 2017) enregistre par rapport à 2016 un recul tant en dinar (-4,3%) qu'en euro (-16,7%).

Le recul est encore plus net au niveau de la recette par visiteur qui chute de 7,3% en dinars (passant de 524 à 486 DT) et de 19,5% en euro (passant de 221 à 178 euros). Avec un taux d'occupation relatif de 34% (44% en 2014 et 50,4% en 2010), les hôtels sont loin de restaurer leur santé financière. Des chiffres qui montrent que le secteur est encore malade et qu'il ne peut guérir par un traitement à dose homéopathique.

COMMUNIQUE DE PRESSE
AGO de la FTH : les principales délibérations

Les membres de la FTH se sont réunis le jeudi 3 mai à l'occasion de leur Assemblée Générale Ordinaire. Après l'approbation du rapport moral et financier de l'année 2017, le débat a porté sur les principales préoccupations du secteur, et les inquiétudes vis-à-vis de la saison estivale à venir : transport aérien, sécurité, financement, qualité.

- **Transport aérien** : La FTH s'inquiète au plus haut point de l'absence de mise en œuvre de l'Open Sky qui, combinée à l'incapacité de la compagnie nationale à satisfaire la demande aussi bien quantitative que

qualitative, prive le pays d'un fort manque à gagner pouvant atteindre 1 point de croissance dans l'économie nationale, en plus de l'apport en devises pour le pays. Les retards et annulations atteignent une ampleur jamais égalée auparavant et portent atteinte à l'image de toute la destination, accentuant le déficit d'image dont le pays souffre depuis plusieurs années !

- **Sécurité**: La FTH refuse que la sécurité n'incombe uniquement qu'aux hôtels et demande que les règles de sécurité soient adaptées aux différents types d'hébergement et que leur application se fasse en concertation entre l'administration et laprofession.

- **Financement** : Le livre blanc conjointement préparé par la FTH et l'APTBEF, approuvé par le ministère du tourisme, la BCT et le ministère de l'investissement, est toujours en attente de validation de la présidence du gouvernement. Cet inexplicable retard met en danger la pérennité de nombreuses unités hôtelières ayant subi de plein fouet depuis 2015 une crise sans précédent. La FTH réclame donc sa mise en œuvre au plus vite.

- **Qualité**: La FTH réitère sa pressante demande de révision des normes de classification hôtelières, normes obsolètes datant de 2005. Il est urgent d'assurer la conformité de notre produit par rapport aux standards internationaux, afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients.

La FTH tient à rappeler que l'application du livre blanc, la mise en place de l'open Sky, l'établissement de nouvelles normes de classification hôtelière et la sécurisation de toute la chaîne touristique font partie des recommandations des Assises Nationales du Tourisme, approuvées en conseil des ministres depuis juin 2017. A ce jour, aucune de ces recommandations n'a été mise en œuvre.

Enfin la FTH se félicite de la croissance observée ces derniers mois et espère que le nombre des nuitées de 2018 atteindront enfin les chiffres de 2014.

Le Bureau Exécutif de la FTH

The Pearl sous enseigne TUI

Après avoir été pressenti comme un futur Radisson Blu, l'hôtel The Pearl, à Sousse, passe sous l'enseigne TUI Blue, le nouveau concept des hôtels TUI *« combinant les avantages d'un forfait en hôtel haut de gamme avec les spécificités d'un voyage individuel »*. De catégorie 5 étoiles, The Pearl rejoint ainsi sous cette enseigne le Palm Beach Palace Djerba.

Et c'est une autre enseigne de TUI, Sensimar, qui pourrait être prochainement arborée par un des hôtels mythiques de Djerba, l'Ulysse Palaces actuellement sous enseigne Radisson Blu. Les deux parties sont encore en phase de négociation qui n'ont abouti jusque-là qu'à un accord définitif pour la gestion du centre de thalassothérapie, l'Ulysse Thalasso. Cet accord deviendrait effectif dans les jours qui viennent.

« La Tunisie est de retour sur le marché allemand »

Lors du workshop du DRV tenu hier à Tunis devant de nombreux hôteliers et réceptifs tunisiens, l'association des agents de voyages allemands a annoncé une nette augmentation des réservations sur la Tunisie.

« *La Tunisie est de retour sur le marché allemand* » : c'est ce qu'a souligné le Président du DRV, Norbert Fiebig, lors du workshop tenu au Laico Tunis mardi 1er mai. En effet, les réservations depuis l'Allemagne sont en nette augmentation cette année. Selon le baromètre FVW Hotelometer, les demandes pour des hôtels tunisiens de la part des agences de voyages allemandes accusent une augmentation de 75% sur les deux premières semaines d'avril. Globalement, la tendance sur l'ensemble de la saison est à la hausse « de 40% pour un nombre attendu de 300 000 touristes allemands cette année » (contre 181 000 en 2017), selon Norbert Fiebig.



Des représentants de tour operators allemands étaient présents : TUI, Thomas Cook, DER Touristik, FTI… *(photo ci-dessous)*. Ils ont eux aussi affiché leur optimisme pour un retour en force des Allemands en Tunisie, même si ce retour

s’effectue en majorité dans des hôtels labellisés par ces mêmes TO.



Côté tunisien, les deux compagnies Nouvelair et Tunisair *(photo)* ont présenté leur offre sur le marché allemand. Des professionnels ont fait de même, et notamment la chaîne Concorde, Voyages 2000 *(photo du bas)* ainsi que l’association des parcours de golf tunisiens.





Ce workshop s’est tenu à un moment important pour le tourisme tunisien qui a souffert du recul de son premier marché européen en termes de nuitées hôtelières. En effet, l’importance du marché allemand tient à une durée de

séjour (dans le pays et dans les hôtels) parmi les plus longues. D'où la grande affluence d'hôteliers et d'agences de voyages réceptives lors de ce workshop.

Durée de séjour des Allemands vs Français *(2016)*

	Dans le pays	Séjour hôtelier
Allemands	10,8 j	10,1 j
Français	3 j	5,4 j

Mövenpick : « Rien ne change »

Question à Olivier Chavy, Président CEO Mövenpick Hotels & Resorts, après l'annonce du rachat de Mövenpick Hotels par le groupe Accor.

A propos des conséquences en Tunisie du rachat de Mövenpick Hotels par le groupe Accor (lire **notre article**), nous nous sommes adressés au Président de Mövenpick, Olivier Chavy, qui a aimablement répondu à notre question.

Le Tourisme

Nous aimerions une précision de votre part à propos de la pérennité et du développement de la marque Mövenpick : l'intention est-elle de la garder et, le cas échéant, de la développer notamment en Tunisie ? En particulier, le quatrième Mövenpick que vous nous avez annoncé lors de l'inauguration du Mövenpick Hotel du Lac est-il toujours d'actualité ?

Olivier Chavy
Rien ne change, “business as usual”. Le quatrième Mövenpick sera annoncé prochainement, et les ambitions de la marque sur la Tunisie restent les mêmes.

Mövenpick Hotels dans le giron d’Accor

C’est officiel depuis ce matin : Accor Hotels a racheté Mövenpick Hotels & Resort pour 482 millions d’euros. La transaction ne sera effective que durant le 2ème semestre de l’année après approbation des autorités de la concurrence.

Ainsi, le leader européen de l’hôtellerie (4300 établissements dans 100 pays) se renforce des 83 hôtels de Mövenpick (dont 3 en Tunisie déjà ouverts) et d’une cinquantaine d’ouvertures prévues, dont une en Tunisie.

Hôtels : Tunis retrouve son lustre

> Tunis se relance comme capitale du tourisme d’affaires avec les ouvertures officielles du Laico Tunis (aujourd’hui) et du Mövenpick Hotel du Lac (vendredi dernier) – qui viennent après le Four Seasons Hotel Tunis et précèdent la Cigale Gammarth.

Inauguré aujourd’hui par Mme Selma Elloumi Rekik, le Laico Tunis enrichit considérablement l’offre de la capitale pour le tourisme d’affaires et les congrès. Il offre pas moins de 9 salles de réunion totalisant une surface de 3000 m2, et les services d’un véritable hôtel business.

Cette ouverture intervient après celles du Mövenpick Hotel du Lac (salle plénière de 700 places), du Four Seasons Hotel Tunis (salle de 700 places) et

de la Cité de la Culture (une salle de théâtre de 1800 places et deux salles de 700 et 300 places).

Dans la foulée, Tunis s’offrira bientôt le plus grand centre de congrès du pays au sein du futur La Cigale Gammarth avec une capacité de 5000 places ; ses travaux démarreront au début de l’année prochaine.

Cette nouvelle offre s’ajoute à celle existante, qui compte près d’une vingtaine d’hôtels haut de gamme avec des valeurs sûres comme les deux hôtels Concorde aux Berges du Lac, le Sheraton Tunis, le Novotel Tunis, le Golden Tulip Gammarth ou encore le Regency Gammarth.

Photo ci-dessus : la Ministre Selma Elloumi Rekik inaugurant le Mövenpick Hotel du Lac, avec Olivier Chavy, Président et CEO de la chaîne Mövenpick (à gauche), et Nicolas Pezout, Directeur Général de l’hôtel. La chaîne Mövenpick annonce par ailleurs la conclusion d’un accord pour un 4ème hôtel en Tunisie.

Inauguration officielle de l’hôtel Laico Tunis en présence de Mme Selma Elloumi Rekik



La FTH au salon de l’Artisanat

La 1ère participation de la FTH au salon de la création artisanale se fait sous le signe de la complémentarité entre hôtellerie et artisanat.

C’est à travers un grand stand de 238 m2 que la FTH participe au Salon de la Création Artisanale, comme l’a annoncé la Fédération hôtelière lors d’une conférence de presse tenue le 20 avril *(photo)*.

L’objectif de cette participation est double : se rapprocher des Tunisiens, premiers clients de l’hôtellerie, et créer des synergies avec l’artisanat et les artisans.

En effet, la FTH réserve des prix d’un montant global de 10 000 dinars aux trois premiers lauréats du concours qu’organise le salon. Le lauréat du prix de la Création se verra en plus référencé dans les boutiques d’hôtels de différentes régions, tandis que les autres gagnants se verront octroyer une aide à la diffusion au sein des hôtels.

Ce salon sera aussi une occasion pour les Tunisiens de réserver leur hôtel pour les vacances d’été. Une soixantaine d’hôtels se relaieront pour des offres tarifaires « Réservation précoce » (early booking).

Des “commissions tourisme” dans les municipalités ?

La FTH appelle à une implication des municipalités dans le tourisme.

Il suffisait d'y penser : faire des conseils municipaux un acteur actif du développement touristique des localités, petites et grandes, dans les différentes régions. C'est ce à quoi appelle la FTH *(voir communiqué)* par la création de "commissions tourisme" au sein des conseils municipaux. La FTH rappelle aussi la contribution des hôtels (2% de leur chiffre d'affaires), *« directement perçue par les municipalités »*, à l'embellissement des villes.

On aurait néanmoins souhaité que la taxe de séjour nouvellement créée soit affectée aux municipalités selon leur "mérite touristique", comme il est d'usage dans d'autres destinations.

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE COMMISSION « TOURISME » AU SEIN DE CHAQUE CONSEIL MUNICIPAL

Partant de la conviction que tout le territoire tunisien peut être déclaré « zone touristique », la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie considère que le tourisme devrait constituer un axe incontournable pour toutes les municipalités, sans aucune exception.
En effet, dans un pays trois fois millénaire, chaque localité tunisienne regorge d'attraits spécifiques et diversifiés. Qu'ils soient archéologiques, culturels, artisanaux, culinaires, naturels et bien d'autres encore, tous ces atouts gagneraient à être valorisés.

A l'approche des élections municipales, la FTH insiste sur la nécessité de créer une commission « tourisme » au sein de chaque conseil municipal élu. Elle invite les listes candidates aux élections à travailler sur le développement touristique de leurs communes et à profiter pleinement de la croissance du secteur afin de faire du tourisme autrement, du tourisme valorisant nos régions, notre culture, notre histoire, nos traditions. Les Tunisiens ont également démontré leur envie de découvrir leur pays, et pour diversifier les excursions, les communes se doivent de développer des

structures d’accueil adaptées et valoriser leurs richesses locales.

L’engagement du secteur hôtelier à ce sujet n’est pas récent, puisque depuis 1996, les hôtels paient une taxe hôtelière représentant 2% de leur chiffre d’affaires, directement perçue par les municipalités et servant à la valorisation et à l’embellissement des villes.

Ainsi, tout en se félicitant du relatif redémarrage du tourisme, la FTH tient à souligner l’importance de ce secteur tant pour l’économie nationale que pour l’économie des différentes localités du pays.
La FTH rappelle à ce sujet que la balance commerciale étant fortement dégradée, il est primordial de communiquer sur le potentiel touristique de nos régions et d’accorder la plus grande attention à un secteur fortement pourvoyeur de devises, contribuant par la même occasion à la création d’emplois dans toutes les régions.

Le Bureau Exécutif de la FTH
